



Immissions de bruit des stands de tir maximum par bâtiment

Découvrez les immissions de bruit maximum des stands de tir, calculées au niveau de chaque façade exposée, sans prendre en compte les dispositifs de protection acoustiques, grâce à cette géodonnée basée sur le modèle de calcul SonArms 5.1.

CONTRIBUTEUR

Département du territoire

IDENTIFIANT

SPBR_BRUIT_STAND_TIR_MAX_BAT

TYPE

Donnée vectorielle

NIVEAU DE DIFFUSION

Accès libre, usage privé

L'établissement du cadastre du bruit des stands de tir découle de la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE) du 1er janvier 1985 et de son ordonnance d'application sur la protection contre le bruit (OPB) du 1er avril 1987.

Le cadastre du bruit des stands de tir comportent plusieurs informations. Dans cette géodonnée, ce sont les immissions de bruit maximum par bâtiment qui sont représentées. Les immissions sont calculées au niveau de chaque façade exposée, sans prendre en compte d'éventuels dispositifs de protection acoustiques tels que des écrans, des balcons, des loggias etc... Les immissions de bruit maximum indiquées sur cette couche peuvent correspondre à des points récepteurs qui ne correspondent pas à des locaux sensibles au bruit au sens de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit.

Ces valeurs sont issues d'une modélisation effectuée au moyen du modèle de calcul SonArms 5.1. Les données d'exploitations des stands de tir (selon l'annexe 7 de l'OPB) couvrent la période de 2021 à 2023.

Ces valeurs sont nommées Lr (niveau d'exposition), leur unité est le décibel pondéré A dB(A).

Caractéristiques

FRÉQUENCE DE MISE À JOUR

Irrégulière

DATE DE PUBLICATION

12.06.2025

MÉTHODE DE COLLECTE

Algorithme de traitement, Télédétection

THÈME ISO

Cadastre, aménagement, Environnement, Santé

Légal

NIVEAU DE DIFFUSION
Accès libre, usage privé

NIVEAU DE DIFFUSION FÉDÉRAL
A* - Accès libre, usage non commercial

OFFICIALITÉ
Non définie

RÉFÉRENCES

- Acte législatif cantonal : K 1 70.10 art 4

RESTRICTION D'UTILISATION
non renseigné

Contact donnée et métadonnée

NOM
Pierre-Emmanuel Huguenot

TÉLÉPHONE
+41223888025

EMAIL
pierre-emmanuel.huguenot@etat.ge.ch

ORGANISATION
Département du territoire

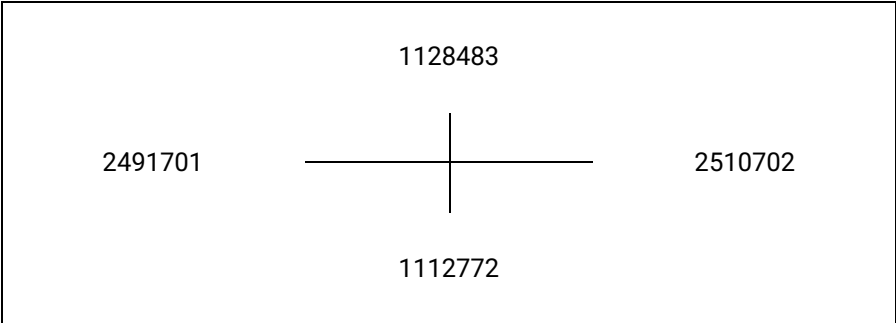
SERVICE
Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants

ADRESSE
non renseigné

Étendue

SYSTÈME DE COORDONNÉES
CH1903+ / LV95

PRÉCISION SPATIALE
non renseigné



TYPE DE COORDONNÉES
XYZ

Attributs

Nom	Type	Description
OBJECTID	Entier	Champ automatique avec l'identifiant de la base de chaque objet (Attention, ne pas l'utiliser comme identifiant unique permanent)
LR_SONARMS	Nombre décimal	Niveau d'évaluation du bruit en dB(A)
EGID	Texte	Code EGID - Identifiant fédéral des bâtiments

Informations additionnelles

<https://www.ge.ch/organisation/ocev-service-air-du-bruit-rayonnements-non-ionisants>

Téléchargements

CSV

https://ge.ch/sitg/geodata/SITG/OPENDATA/SPBR_BRUIT_STAND_TIR_MAX_BAT-CSV.zip

GDB

https://ge.ch/sitg/geodata/SITG/OPENDATA/SPBR_BRUIT_STAND_TIR_MAX_BAT-GDB.zip

GML

https://ge.ch/sitg/geodata/SITG/OPENDATA/SPBR_BRUIT_STAND_TIR_MAX_BAT-GML.zip

KML

https://ge.ch/sitg/geodata/SITG/OPENDATA/SPBR_BRUIT_STAND_TIR_MAX_BAT-KML.zip

SHP

https://ge.ch/sitg/geodata/SITG/OPENDATA/SPBR_BRUIT_STAND_TIR_MAX_BAT-SHP.zip

Services en ligne

Esri ArcGIS REST

https://vector.sitg.ge.ch/arcgis/rest/services/SPBR_BRUIT_STAND_TIR_MAX_BAT/FeatureServer

Esri ArcGIS REST

https://vector.sitg.ge.ch/arcgis/rest/services/SPBR_BRUIT_STAND_TIR_MAX_BAT/MapServer

Web Feature Service (WFS - Standard OGC)

https://vector.sitg.ge.ch/arcgis/services/SPBR_BRUIT_STAND_TIR_MAX_BAT/MapServer/WFSServer?service=WFS&request=GetCapabilities

Web Map Service (WMS - Standard OGC)

https://vector.sitg.ge.ch/arcgis/services/SPBR_BRUIT_STAND_TIR_MAX_BAT/MapServer/WMSServer?request=GetCapabilities&service=WMS

Cette donnée apparaît dans la carte suivante

TITRE

Bruit, air & rayonnement non ionisant

Informations sur la fiche

LIEN VERS LA FICHE ORIGINALE

DATE DE MISE À JOUR DE LA MÉTADONNÉE

05.07.2026

DATE D'IMPRESSION

05.07.2026